



HIVER 2020-2021

VERCORS : COCKTAIL NEIGE ET TRAPPEUR EN FAMILLE

**Séjour multiactivité en famille
6 jours, 5 nuits, 5 jours d'activités**

C'est sans aucun doute l'hiver que les Plateaux du Vercors se parent de leurs plus beaux atours.

Au départ d'un gîte convivial près du village de Vassieux-en-Vercors (1100m), nous découvrirons de belles forêts de hêtres et de sapins, les crêtes aériennes qui séparent les Haut-Plateaux du Diois et la réserve naturelle riche d'une faune exceptionnelle (chamois, bouquetins, lièvres variables, petit tétras sans oublier le loup qui a fait son retour depuis quelques années).

C'est dans ce cadre naturel unique dominé par le Grand Veymont que petits et grands savoureront le partage d'activités ludiques : raquettes, chiens de traîneau, ski de fond, construction d'igloos...

PROGRAMME

Jour 1 : Vassieux en Vercors (1 100 m)

Rendez-vous à votre hébergement, le Ranch Pow Grayon à Vassieux en Vercors à partir de 17 h. Accueil et installation au gîte pour 4 nuits.

Jour 2 : Raquettes en crêtes

Nous partons pour une journée de raquettes ponctuée de jeux et de glissades qui amuseront les plus petits. Selon la météo, nous choisirons les crêtes spectaculaires du plateau de Font d'Urle et du Puy de la Gagère ou les mystérieuses hêtraies qui s'étirent sous la Montagne de Neve et le But Saint Genix.

Temps de marche : 4 h

M et D : 250 à 300 m

Jour 3 : Musée de la préhistoire et « petits Trappeurs »

Le musée est installé sur le site d'un atelier de taille de silex abandonné il y a 4500 ans par des artisans-tailleurs. La visite se termine par une démonstration de taille de silex. Puis nos « petits trappeurs » vont parfaire leur adaptation à la vie rustique en apprenant à construire un igloo et à reconnaître les traces d'animaux dans la neige.

Temps de marche : 1 à 2 h

M et D: 100 m environ

Jour 4 : Chiens de traîneaux - Ski de fond

Vous allez vivre une aventure unique avec les chiens de traîneau, compagnons de voyage robustes et attendrissants. C'est avec une âme de « mushers » à la conquête des vastes étendues sauvages des espaces nordiques. Durée de l'activité : 2 h.

L'après-midi sera consacrée à la découverte du ski de fond sur le plateau de Vassieux ou le stade de biathlon selon les conditions d'enneigement. Temps de ski : 2 h

Jour 5 : En route pour l'aventure en refuge (1 365 m) ...

Nous voici en route pour l'expédition sur les Haut Plateaux. Et si nous avons la chance de débusquer le loup de retour depuis quelques années ? Nous sommes très attentifs à ne pas déranger les chamois ou les petits tétas, si fragiles pendant la rigueur hivernale. C'est avec le ronronnement du poêle de la maison forestière que – si près des étoiles – nous nous endormons sereinement.

Nuit en refuge non gardé

Temps de marche : 3 à 4 h selon les conditions d'enneigement

M : 200 à 400 m selon les conditions

Jour 6 : ... dans la réserve naturelle des Haut Plateaux !

Enfin sur les Hauts Plateaux dont nous avons tant rêvé, nous nous approchons du Grand Veymont (2 341 m), montagne emblématique et point culminant du Vercors. Nous sommes cette fois dans l'immensité de la plus grande réserve de France. Mais il nous faut déjà redescendre sur Vassieux et la civilisation avec la ferme intention de revenir pour voir le printemps fleurir ce plateau...

Séparation au gîte vers 16 h

Temps de marche : 3 à 5 h

M : 100 à 200 m. D : 300 à 500 m

Nota : pour des raisons d'organisation et de planning des prestataires musher et ski de fond, l'ordre des journées peut être modifié.

FICHE PRATIQUE

ACCUEIL

Rendez-vous à votre hébergement, le Ranch Pow Grayon à Vassieux en Vercors à partir de 17 h. Accueil et installation au gîte pour 4 nuits.

Accès

- **En voiture :**

Autoroute A7 :

- En venant du nord :

Sortie 14 - Valence centre / Bourg-lès-Valence continuer sur N 7 puis sur N 532 en direction de Grenoble.

À St-Nazaire, prendre direction La Chapelle-en-Vercors.

- En venant du sud :

Sortie Loriol, direction Die, col du Rousset, puis Vassieux-en-Vercors.

Autoroute A 49 :

Sortie Baume d'Hostun, direction Parc du Vercors.

Depuis Grenoble par la Nationale :

Suivre Sassenage, Villard-de-Lans, puis suivre la direction de Corrençon-en- Vercors, suivre Herbouilly et St Martin-en-Vercors.

- **En train :**

Vous arrivez en gare de Die :

Service à la demande "Transdrôme" vers tous les villages du canton.

Réservation obligatoire au 04.75.48.22.54.

Vous arrivez en gare de Valence :

Valence-ville ou Valence-TGV : puis liaisons autocars jusqu'à la Chapelle-en-Vercors.

Horaires au 04.75.81.72.62 ou www.cg26.fr

Vous arrivez en gare de Grenoble :

- Liaisons par autocars jusqu'à Villard-de Lans.

Horaires au : 0 820 08 38 38 ou <http://www.transisere.fr>

- Puis service à la demande "Transdrôme" vers tous les villages du canton.

Réservation obligatoire au 04.75.48.22.54.

Attention : le service Transdrôme ne fonctionne pas les dimanches et jours fériés

- [Vercors Taxi](#)- Tel: 06 08 02 91 39

Avenue Des Grands Goulets - 26420 La Chapelle-en-Vercors

- [Assistance Taxi Serge Vieux](#)- Tel: 04 75 22 04 83

Pibous Et Cougnes - 26150 Die

- [Royans Vercors Taxis](#)- Tel: 06 74 44 88 64

1 Rue Fontaine Martel - 26190 Saint-Jean-en-Royans

- [Taxi Ferlin Christian](#)- Tel: 04 75 48 50 58

8 Place De L Eglise - 26190 Saint-Jean-en-Royans

DISPERSION

Le jour 6 au gîte vers 16 heures.

NIVEAU

Niveau 1 sur 5

Accessible à toute personne en bonne forme physique.

Enfants à partir de 6 ans.

HEBERGEMENT

- 4 nuits au gîte du ranch de Pow Grayon :

Nicole et Richard vous accueillent dans l'ambiance familiale et chaleureuse de leur Ranch situé à 2 km au sud du village de Vassieux en Vercors en chambres de 2 ; 4 ou 6 personnes. Baignés de Country Music, vous plongerez dans l'univers des trappeurs...En s'inspirant du terroir d'ici ou d'ailleurs, ils vous régaleront d'une cuisine copieuse et savoureuse. Saloon, vidéo, sono et bar privé, accès Wifi.

Nicole et Richard Gamonet-Vidal

Gîte du Ranch Pow Grayon

26420 Vassieux en Vercors

04 75 48 17 06

- 1 nuit en refuge à la maison forestière de Pré Grandu (ou équivalent) accessible en raquettes uniquement. Pas de douches ce soir-là. Confort sommaire.

À noter : vous arrivez la veille ou vous souhaitez prolonger votre séjour :

Office de Tourisme

26420 La Chapelle en Vercors

Tél : 04 75 48 22 54

e-mail : vercors-drome.com

Les repas :

— Petits déjeuners et repas du soir servis au gîte

— Pique-niques de midi le plus souvent préparés par l'accompagnateur, parfois par le gîte

— À la cabane forestière, c'est l'accompagnateur qui préparera le repas.

PORTAGE DES BAGAGES

Uniquement vos affaires de la journée, excepté les 2 derniers jours où vous devrez porter quelques affaires personnelles et collectives pour passer la nuit en refuge.

GROUPE

de 5 à 14 participants

ENCADREMENT

Un accompagnateur en montagne diplômé sur l'ensemble du séjour, un musher et un moniteur de ski de fond pour les activités spécifiques.

EQUIPEMENT INDIVIDUEL A PREVOIR

- La tête :

Un bonnet ou une cagoule
Une casquette ou un chapeau
Un tour de coup polaire ou écharpe
De bonnes lunettes de ski ou de glacier
Un masque de ski éventuellement pour les enfants

- Le buste :

Des sous-vêtements type « Carline »
Une fourrure polaire ou équivalent
Une veste imperméable respirante type « Gore-tex »

- Les jambes :

Un collant type « Carline »
Un pantalon de ski ou de montagne
Un surpantalon imperméable

- Les pieds :

Deux paires de chaussettes de bonne qualité
Une paire de guêtres si votre pantalon n'en fait pas office
Des chaussures de randonnée imperméables et montantes
Une paire de chaussures légères

- Les mains :

Une paire de petits gants
Une paire de gants chauds et imperméables
Une paire de bâtons (facultatif)

- Divers :

Une trousse de toilette
Une serviette de toilette
Des vêtements de rechange
Un survêtement ou pyjama pour la nuit
Un drap-sac uniquement pour la nuit en refuge (il y a des couvertures).

- Le sac à dos :

Il faut prévoir d'y fixer les raquettes si nécessaire. Il doit si possible être léger et confortable et d'une capacité d'environ 40 l. pour les adultes et 25 l. pour les enfants.

À l'intérieur :

Une gourde d'1 litre minimum et isotherme si possible
Un couteau de poche et une cuillère légère
Du papier toilette et un briquet pour le brûler
Une couverture de survie
Des jumelles et un appareil photo (facultatif),
Une frontale ou lampe de poche pour le refuge
Une pochette étanche avec vos papiers d'identité, argent, attestation d'assurance, d'assistance

Pharmacie :

Une petite pharmacie individuelle à valider avec votre médecin : crème solaire et Biafine, bande adhésive et double peau, antidiarrhéique, antalgique, collyre, médicament contre la toux, antibiotiques à spectre large, pince à épiler, médicaments personnels.

DATES ET PRIX

Prix adulte : 795 €

Prix enfant (6 à 13 ans) : 645 €

Dates :

- 08 au 19 février 2021
- 15 au 20 février 2021
- 22 au 27 février 2021
- 1er au 06 mars 2021

LE PRIX COMPREND

- l'hébergement pendant la durée du circuit (4 nuits en gîte ; 1 nuit en refuge)
- les repas (petit-déjeuner, pique-nique à midi et dîner) pendant la durée du circuit
- les transferts prévus au programme
- l'entrée au musée de la préhistoire
- l'encadrement par des spécialistes (brevetés d'état) de chaque activité
- le prêt du matériel pour les différentes activités

LE PRIX NE COMPREND PAS

- les boissons et dépenses personnelles
- les assurances
- les frais d'inscription

FAITES PARTIE DE LA COMMUNAUTÉ ARCANSON !

En nous rejoignant sur les réseaux sociaux :



INSCRIPTION, ANNULATION & ASSURANCES

INSCRIPTION

Quand réserver ?

Le plus tôt possible, car ainsi vous êtes sûrs que votre inscription soit prise en compte et vous augmentez les chances de départ du séjour ou circuit en question.

En effet, un séjour est assuré lorsqu'il y a suffisamment d'inscrits pour que le départ soit confirmé. Conformément à la loi, nous prenons une décision définitive 20 jours avant le départ pour un séjour dont la durée dépasse six jours et décision 7 jours avant le départ pour un séjour de six jours ou moins. Si le séjour est annulé, nous vous en avisons immédiatement et vous proposons plusieurs solutions de remplacement. Si aucune ne vous convient, vous serez remboursé intégralement.

Comment réserver ?

L'inscription est effective dès que nous recevons votre bulletin d'inscription signé accompagné d'un acompte de 35 % (à plus de 35 jours du départ) ou de la totalité du règlement (à moins de 35 jours du départ). Attention ! N'adressez jamais de règlement seul sans bulletin d'inscription.

Sur ce bulletin d'inscription doit figurer le nom, le prénom, la date de naissance et l'adresse de chaque participant (même s'il s'agit de la même famille).

Pour les voyages à l'étranger, renseignez aussi le n° de passeport, la date de validité et le nom de famille exact figurant sur le passeport, pour chacun des participants. Vous pouvez aussi nous joindre une photocopie de cette pièce d'identité.

Nous vous informons que la personne qui effectue l'inscription au nom et pour le compte des différents participants au séjour s'engage à transmettre à chaque participant les informations fournies par nos soins concernant le séjour.

Pour vous inscrire, 2 alternatives :

Par internet :

Rendez-vous sur notre site : www.arcanson.com. Choisissez le circuit et votre date de départ, puis cliquez sur le bouton "Réserver" à côté de cette date. Remplissez alors le formulaire qui s'affiche, et choisissez votre mode de règlement :

- Carte bancaire : paiement en ligne sécurisé (mode de règlement impératif pour toute inscription à moins de 15 jours du départ),
- Chèque français à l'ordre d'Arcanson : à nous envoyer par courrier,
- Virement (frais à votre charge) : coordonnées disponibles en fin de formulaire.

Par courrier :

Remplissez un bulletin d'inscription et retournez-le nous par courrier, accompagné de votre règlement. Vous n'avez pas ce bulletin ? Nous pouvons vous le faire parvenir sur simple demande.

Toute inscription sur papier libre suppose que vous acceptiez nos conditions de vente.

Confirmation de réservation :

À réception de votre fiche d'inscription et du règlement, nous traitons votre réservation. Celle-ci vous sera confirmée par courrier électronique ou postal après vérification de l'encaissement du prix réglé et de la disponibilité des prestations à votre date de départ. Si le séjour souscrit est complet et/ou indisponible, nous vous rembourserons l'intégralité des sommes versées.

Attendez cette confirmation pour acheter vos titres de transport.

Pour les séjours accompagnés, si vous venez en train, attendez que le séjour soit assuré pour prendre votre billet, puisque certains billets ne sont pas remboursables et/ou pas échangeables.

ANNULATION

De notre part :

ARCANSON se réserve le droit d'annuler un séjour en cas d'insuffisance de participants (6 minimum, sauf cas particuliers précisés) ou par suite de conditions particulières qui risqueraient de compromettre le bon déroulement du séjour. Cette décision vous sera communiquée au plus tard :

- 20 jours avant le début du séjour dans le cas de séjours dont la durée dépasse six jours ;
 - 7 jours avant le début du séjour dans le cas de séjours dont la durée est de deux à six jours ;
- Il vous sera proposé plusieurs solutions de remplacement. Si aucune solution ne vous convient, vous serez remboursé intégralement.

De votre part :

Lorsque vous annulez et quel qu'en soit la raison, il est nécessaire de prévenir Arcanson, et votre assureur, le plus rapidement possible par téléphone et e-mail ou lettre.

L'annulation du séjour ne dispense pas du paiement intégral du prix du séjour ; toute procédure de remboursement par l'assurance ne peut être entamée qu'à cette condition.

Le montant des frais d'annulation sont les suivants (la **date prise en compte est celle à laquelle ARCANSON a pris connaissance du désistement**) :

- À 31 jours du départ et plus : 10 % du montant du séjour, avec un minimum de 60 € par personne.
- Entre 30 et 21 jours : 35 % du montant du séjour.
- Entre 20 et 14 jours : 50 % du montant du séjour.
- Entre 13 et 7 jours : 75 % du montant du séjour.
- À 6 jours du départ et moins : la totalité du montant du séjour.

Le calcul des frais d'annulation est fonction du jour d'annulation et non de l'heure.

Ces retenues seront remboursées par l'assurance - si vous en avez souscrit une – en cas d'annulation justifiée, déduction faite des frais forfaitaires, des frais d'inscription/dossier et du montant des assurances.

Les 10% du montant du séjour ou la somme forfaitaire de 60 € / pers. retenus en cas d'annulation à plus de 31 jours du départ ne sont pas couverts par l'assurance.

NB : Tout participant abrégant un séjour, ne respectant pas les lieux, dates ou heures de rendez-vous, ne pourra prétendre à aucun remboursement, de même qu'une exclusion décidée par votre accompagnateur, pour niveau insuffisant ou non respect des consignes de sécurité.

ASSURANCE

Conformément à la réglementation de notre profession, ARCANSON est assuré en Responsabilité Civile Professionnelle. Cependant, chaque participant doit être titulaire d'une responsabilité civile individuelle.

En outre, nous vous conseillons d'opter pour une couverture :

ASSURANCE ANNULATION et/ou **ASSISTANCE RAPATRIEMENT ET INTERRUPTION DE SEJOUR ET D'ACTIVITES**. Cette(ces) prestation(s) supplémentaire(s) vous sera(seront) facturée(s) séparément. Ces contrats sont souscrits auprès d'**ASSURINCO**, spécialiste de l'assurance tourisme et loisirs.

Attention, ce contrat s'adresse uniquement aux personnes dont le domicile principal est situé en France, dans un autre pays de l'Union Européenne, ou en Suisse.

Nous vous proposons trois formules d'assurances au choix :

- **Assurance Annulation** (2 % du montant du séjour).
- **Assurance Frais de Recherche et Secours, Assistance Rapatriement, Interruption de Séjour** (2,5 % du montant du séjour).
- **Assurance Multirisque - Annulation, Frais de Recherche et Secours, Assistance Rapatriement, Interruption de Séjour + extension COVID** (4.3 % du montant du séjour).

Assurance Annulation :

La garantie de l'assuré prend effet dès son inscription et cesse lors de son départ. Les événements garantis sont :

- Maladie, accident ou décès
- La mutation professionnelle, la suppression ou la modification des dates de congés payés du fait de l'employeur
- Vol des papiers d'identité
- ...

Les frais d'annulation restant à votre charge vous seront remboursés par l'assureur, déduction faite de franchise, des frais de dossier, de visa, des taxes portuaires et aéroportuaires et du montant des assurances. Ils sont calculés en fonction de la date de constatation médicale ou de l'événement qui entraîne l'annulation.

Dans le cas d'une cause dénommée : une franchise de 30 € / pers. est déduite par l'assureur. Pour toute autre cause justifiée une franchise de 10 % s'applique avec un minimum de 50 € / pers. et de 150 € / dossier.

Dans les cas de mutation professionnelle, de la suppression ou modification des dates de congés payés par votre employeur, de vol de vos papiers d'identité dans les 4 jours précédant votre départ, une franchise de 100 € / personne est applicable.

Cas Particuliers concernant les voyages à l'étranger. Dans le cas d'un billet d'avion émis à l'avance, que ce soit à votre demande ou en raison de la politique de certaines compagnies aériennes pour certains types de tarif, il sera facturé des frais d'annulation égaux à 100 % du prix du billet, quelle que soit la date de l'annulation.

Extension COVID : uniquement disponible dans la formule multirisque à 4.3%

- Annulation pour cause de COVID déclarée dans le mois précédent le départ (ou pour tout autre épidémie).

Assistance Rapatriement, Interruption d'Activité et de Séjour :

La garantie de l'assuré prend effet dès le départ du séjour et cesse lors du retour du voyage.

Les évènements garantis par notre contrat souscrit pour vous auprès d'**Assurinco** sont :

- les frais de recherche et secours en montagne jusqu'à un plafond de 10 000 €,
- le rapatriement avec assistance en cas d'atteinte corporelle grave,
- les frais médicaux complémentaires à l'étranger jusqu'à 75 000 €,
- l'assistance en cas de décès,
- l'avance sur caution pénale à l'étranger jusqu'à un plafond de 10 000 €,
- la prise en charge d'honoraires d'avocats à l'étranger jusqu'à un plafond de 5 000 €,
- un chauffeur de remplacement sous certaines conditions,
- l'interruption de séjour jusqu'à un plafond de 30 000 € / événement
- l'interruption d'activités jusqu'à 100 € / jour / maximum 3 jours.
- ...

Extension COVID : uniquement disponible dans la formule multirisque à 4.3%

- Frais hôteliers suite à mise en quarantaine (80 €/nuit – maxi 14 nuits)
- Soutien psychologique suite à mise en quarantaine
- Frais médicaux sur place
- Retour impossible suite à vol annulé par autorités ou compagnie aérienne (1000 €)
- Frais hôteliers suite retour impossible (80 €/nuit – maxi 14 nuits)

Les garanties détaillées et les exclusions sont portées sur le livret : "**Assurance Annulation / Assistance Rapatriement et Interruption de séjour et d'activités / Contrat n°4637**" - joint à votre dossier. Il est disponible sur simple demande.

Nous déclinons toute responsabilité en cas de difficulté avec votre assureur si ses prestations ne couvrent pas les conditions ou les activités du voyage. Si des frais supplémentaires sont exposés de ce fait pour votre retour, nous nous réservons le droit de vous les facturer.

Vous devez au minimum être couvert pour l'« **Assistance Rapatriement** ». Si vous ne souscrivez pas à notre couverture, vous devez nous fournir une attestation d'assistance rapatriement et nous signer une décharge. Il est notamment important de vérifier que votre destination ne fait pas partie des pays exclus. Vérifiez également que vous possédez une garantie frais de recherche et secours avec un plafond suffisamment élevé.

ARCANSON - 2195 route de la Croix Perrin - Les Gaillardes
38112 AUTRANS-MEAUDRE EN VERCORS - FRANCE

Tel : (33) 04 76 95 23 51

E-Mail : contact@arcanson.com Web : www.arcanson.com

Gîte de France (3 épis) - Agence de voyage IM.038.10.0015. Sarl au capital de 10 000€.

RCS de Grenoble B 384571808

Garant : Groupama Assurance-Crédit : 132, rue des 3 Fontanot 92 000 Nanterre

RCP : MMA, 38 av. Victor Hugo 26000 Valence